

En raison de l'interruption de transmission des données de la part de SOS Médecins pour une durée indéterminée, le bulletin hebdomadaire n'est pas disponible pour la semaine du 27 août au 2 septembre 2012.

Objectifs

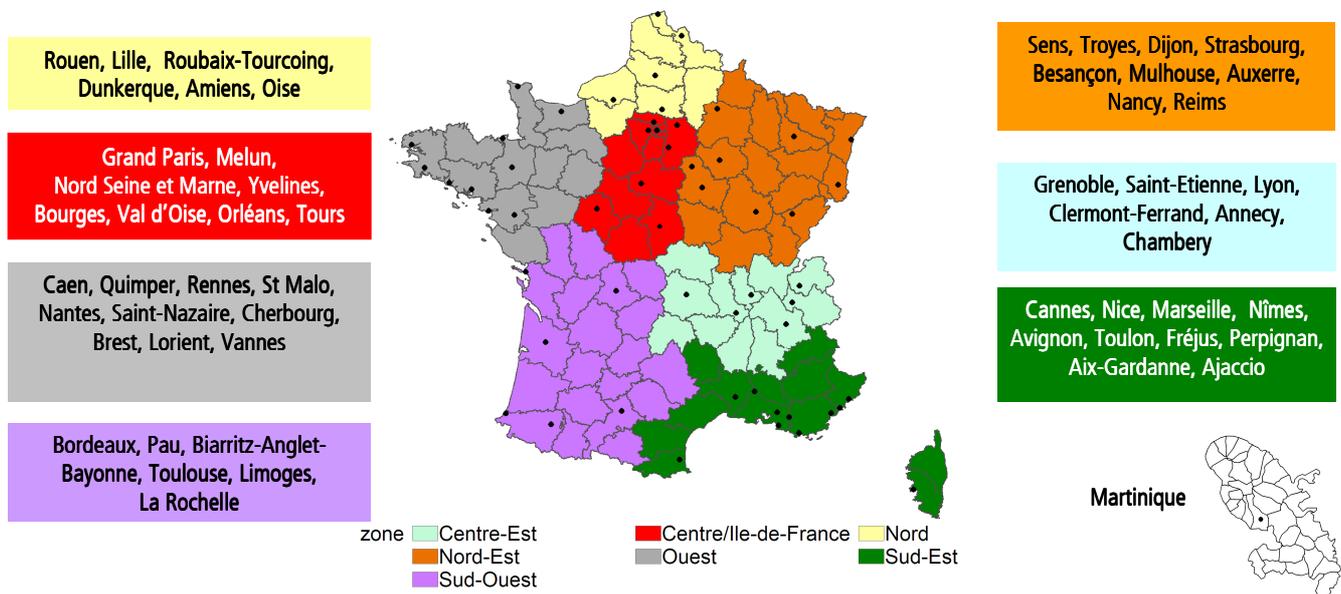
Le réseau des associations SOS-Médecins s'inscrit au sein du système de surveillance syndromique français SurSaUD® (Surveillance Sanitaire des Urgences et des Décès). Ce système a été initié 2004 avec un objectif de détection d'événements inattendus. Depuis, il a montré ses capacités à répondre à d'autres objectifs de surveillance, tels que : estimer l'impact d'un événement environnemental ou sociétal, surveiller des pathologies en dehors de tout événement, ou détecter précocement un événement sanitaire prédéfini, telle qu'une épidémie saisonnière.

Sommaire

Associations participant au réseau de surveillance SOS Médecins / InVS.....	2
Indicateurs surveillés, méthodologie	2
Surveillance des Jeux olympiques de Londres.....	3
Activité totale SOS Médecins	4
Activité SOS Médecins liée à l'asthme	5
Activité SOS Médecins liée aux allergies	6
Activité SOS Médecins liée à la gastro-entérite	7
Activité SOS Médecins liée aux coups de chaleur, à la déshydratation et aux malaises.....	8
Activité SOS Médecins liée, aux piqûres d'insectes, et aux décès	9
<u>Activité par zone géographique</u>	
Activité zone Centre/Île-de-France	10
Activité zone Nord.....	11
Activité zone Ouest.....	12
Activité zone Nord-Est	13
Activité zone Centre-Est	14
Activité zone Sud-Est.....	15
Activité zone Sud-Ouest	16

Associations participant au réseau de surveillance SOS Médecins / InVS

En 2011, 59 associations SOS Médecins sur les 62 existantes participent au réseau de surveillance SOS Médecins / InVS, intégré au système SurSaUD® (surveillance sanitaire des urgences et des décès).



Indicateurs surveillés

Les indicateurs suivis sont construits à partir 1/ des diagnostics codés par les médecins des associations SOS Médecins et 2/ des motifs d'appel des patients. Ils sont susceptibles de changer en fonction de la saisonnalité des pathologies surveillées. Les indicateurs ci-dessous sont suivis du 01/04/12 au 31/05/2012 :

- Indicateurs d'activité : nombre d'appels reçus ayant donné suite à des actes médicaux
- Indicateurs syndromiques basés sur les motifs d'appel :
 - Crise d'asthme : nombre d'appels pour motif *crise d'asthme* ;
 - Allergie : nombre d'appels pour motifs *allergie, démangeaison, œdème de Quincke, urticaire* ;
 - gastro-entérite : nombre d'appels pour motifs *gastro-entérite, diarrhée, vomissement* ;
- Indicateurs syndromiques basés sur les diagnostics :
 - Asthme : nombre de diagnostics de crise d'asthme ;
 - Allergie : nombre de diagnostics d'allergie, allergie cutanée, conjonctivite allergique, œdème de Quincke, rhinite allergique, urticaire,
 - gastro-entérite ;
 - coup de chaleur ;
 - déshydratation ;
 - malaise ;
 - rougeole ;
- Indicateur décès : nombre d'appels pour motif *constat de décès*.

Méthodologie

- Tous les graphiques et tableaux sont construits à partir d'un même nombre d'associations (associations constantes).
- Les graphiques avec un recul de 3 mois sont construits à partir de 58 associations (SOS Martinique n'est pas pris en compte dans ce bulletin national compte tenu de l'épidémiologie différente des maladies). Ils permettent de suivre les évolutions des indicateurs à court terme.
- Les graphiques depuis 2010 sont construits à partir de 54 associations (qui transmettaient leurs données au moins depuis le 01/01/2010). Ils permettent de suivre les variations saisonnières d'une année sur l'autre.
- Les indicateurs sont décrits sur un pas de temps quotidien en termes d'effectif, tous âges confondus et par classe d'âge. Pour suivre les tendances, des moyennes mobiles sur les 7 jours précédents sont présentées.

Surveillance et veille syndromique les Jeux Olympiques de Londres 2012

Les Jeux Olympiques (JO) se dérouleront à Londres du 27 juillet au 12 août 2012 et seront suivis des Jeux Paralympiques du 29 août au 09 septembre.

Cet évènement international ne sera pas sans conséquences sur notre dispositif sanitaire national. En effet, un afflux de population a été estimé par la Direction générale de santé et l'ARS Nord Pas-de-Calais à 450 000 personnes supplémentaires par rapport au nombre habituel attendu de vacanciers pendant les congés d'été.

Un dispositif de réponse sanitaire a été préparé par la DGS, qui coordonne le dispositif général, en concertation avec les agences concernées ; Au sein de ce dispositif, l'InVS, compte tenu de ses missions, est en charge du renforcement de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique.

L'organisation des JO de Londres va induire une modification de la population présente dans certaines zones du territoire français pendant quelques semaines. En effet la France constitue :

- 1) un lieu de transit vers et au retour de la Grande-Bretagne (sites identifiés comme sensibles par la DGS : les ports de Calais et Dunkerque, les gares de Paris gare du Nord et de Lille, les aéroports parisiens)
- 2) Un lieu d'hébergement de certaines délégations sportives

Dans le cadre de cette surveillance renforcée, l'InVS sollicite votre collaboration et vous demande de bien vouloir signaler tout événement sanitaire grave ou inhabituel survenu en France entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre.

Pour tout signalement vous pouvez contacter l'InVS : 08 20 42 67 15, ainsi que le point focal de la région concernée (ARS).

Directrice de la publication : Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'InVS

Rédactrice en chef : Valérie Henry, Département de coordination des alertes et des régions

Remerciements : membres du Comité de pilotage SOS Médecins / InVS : Dr Dominique Ringard, Dr Pascal Chansard, Dr Patrick Guérin, Dr Serge Smadja, Dr Thierry Arnaud / Dr Céline Caserio-Schönemann, Gaëlle Gault, Olivier Retel, et aux médecins des associations pour leur contribution à la surveillance syndromique.

Diffusion : Institut de veille sanitaire – Département de coordination des alertes et des régions – 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex. Tél. : 01 41 79 57 21 – <http://www.invs.sante.fr>